



# COMITE DEPARTEMENTAL de CÔTE d'OR de KARATE et Disciplines Associées

## Compte Rendu Assemblée Générale Ordinaire 1<sup>er</sup> décembre 2019 Dojo ALAIN LEHETET - Chevigny St Sauveur

Cette saison, le Comité Départemental compte 36 clubs.

La liste d'émargement fait apparaître 13 clubs représentés sur 36.

Le président annonce l'ordre du jour et ouvre la séance à 9h10.

### Ordres du Jour :

- Approbation du PV de la saison précédente (renvoyée en PJ)
- Rapport moral du président
- Présentation et approbation du budget 2018-2019
- Présentation et vote du budget prévisionnel 2019-2020
- Rapport d'activité de la commission sportive
- Présentation du calendrier sportif 2019-2020
- Questions diverses

### Mot de bienvenue du Président et rapport moral - M. Franck PICARD

M. Picard remercie les clubs de leur présence ainsi que son équipe pour le travail accompli.

L'objectif de la prochaine olympiade est de faire progresser le nombre de licences. A l'heure actuelle, Franck Picard constate une légère perte due au non renouvellement d'adhérents dans certains clubs mais le département se stabilise.

### Mot de bienvenue du Représentant fédéral - M. Raymond RAVASSAUD

M. Ravassaud excuse M. Jacques Robert souffrant.

Il évoque le rôle du CDK21 par rapport à la nouvelle grande région. Il s'agit du premier département en terme d'effectif de la ligue régionale et qui à briller sur le plan sportif au national et international.

Il précise que les départements ont bien fonctionné. Les grands électeurs sont élus par les départements.

La nouvelle organisation a été ainsi effectuée pour impulser une proximité territoriale malgré quelques difficultés d'organisation pour les ZID.

Pour l'olympiade 2020-2024, ce nouveau découpage se maintiendra mais la nouvelle ossature de la fédération redéfinira le concept territorial.

Les AG électorales du département devront se dérouler entre juin et juillet 2020, celles des ZID dans la foulée et celles des grandes régions début septembre pour que l'assemblée générale en novembre soit clarifiée.

Au niveau politique sportive, rien ne change jusqu'en 2020. Une configuration différente se mettra en place au niveau de la DTN.

M. Ravassaud informe l'assemblée de la perte de deux cadres d'Etat (Richetti / Guichard).

La politique demandée par le Ministère est d'embaucher directement des cadres.

Concernant les financements, rien n'est pour l'heure défini.

Une nouvelle entité étatique, l'Agence Nationale du Sport donnera des fonds aux fédérations et chaque région redistribuera aux organismes déconcentrés.

L'objectif de la fédération est de maintenir l'effectif (+/- 6000) de licencié avec le karaté prédominant.

L'autre objectif est de continuer à être présent pour les Disciplines Associées et de les étendre tout comme le karaté contact et le karaté mixte.



# COMITE DEPARTEMENTAL de CÔTE d'OR de KARATE et Disciplines Associées

---

M. Ravassaud félicite le travail mis en place par le département et souhaite que celui-ci continue.  
Soumis au vote, le compte rendu du PV du 18 novembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

**M. Néant Nicolas, secrétaire général, annonce l'ordre du jour.**

## **Rapport moral - M. Franck PICARD**

M. Picard insiste sur les cotisations fédérales et informe pour les contributions volontaires.

### **Les sujets olympiques.**

Le Président s'est déplacé auprès des élus pour les solliciter à participer au mouvement BeltOfHope lancé par la FFK du à la situation du karate aux JO de 2024. L'objectif est qu'un maximum de parlementaires pose la question à la Ministre des Sports sur cette décision.

La décision finale sera portée pour décembre 2020. Si Tony Estanguet ne le propose pas au COJO, rien ne se fera. Le COJO qui organise les JO de 2024 a en effet la possibilité d'intégrer la discipline.

M. Picard insiste auprès des clubs pour intervenir sur les réseaux sociaux afin de porter la volonté d'être olympique.

Une côte d'orientienne est en lisse dans la catégorie des +61kg, Alizée Agier.

### **Le développement de la fédération.**

#### **Les actions de détection.**

Les entraîneurs nationaux sont mis à disposition des organes déconcentrés : un stage de détection équipe de France a eu lieu 16 octobre dernier à Besançon et un autre est prévu en mars 2020 à Dijon. L'objectif est de préparer les jeunes athlètes.

La fédération pense que l'enjeu majeur est la formation des enseignants. Le karate sportif s'est aujourd'hui spécialisé. C'est pourquoi les entraîneurs nationaux viendront sur les territoires former au Haut niveau.

M. Picard souhaite qu'une cinquantaine de jeunes participent au mois de mars.

Les lacunes chez les cadets aux championnats d'Europe et du monde viennent d'un manque d'expérience à l'internationale.

M. Picard incite auprès des clubs à emmener des jeunes à des compétitions internationales. Mais également possibilité de sur classement à partir de la catégorie minime. Formation des coach A et B au niveau national mais aussi pour les championnats régionaux.

Le groupe élite de la ligue de Bourgogne des saisons dernières n'existe plus. Aujourd'hui les athlètes sont trop dispersés. Deux athlètes côte d'oriens sont toutefois dans le ranking mondial : Alizée Agier et Yanis Lamotte.

### **Projet sportif fédéral : nouvelle gouvernance**

Les priorités de la fédération sont la formation des enseignants et les activités d'animation pour les jeunes.

En relation avec l'Agence Nationale du Sport, de nouveaux critères d'aides seront attribués.

L'Agence Nationale du Sport regroupera l'Etat, les collectivités territoriales et les partenaires privés.

Cette agence aura la gestion du développement des pratiques et gestion du Haut Niveau.

Les partenaires privés financeront les structures déconcentrées.

M. Picard insiste sur les comportements professionnels des dirigeants de clubs.

Se mettront en place des Conférences régionales du sport au niveau des régions en tenant compte des objectifs nationaux et des spécificités régionales.

Les enveloppes risquent d'être revues.



# COMITE DEPARTEMENTAL de CÔTE d'OR de KARATE et Disciplines Associées

---

Le CNDS est supprimé et remplacé par le Projet Sportif Fédéral.  
Les fédérations présentent à l'ANS les projets politiques.  
Aujourd'hui au niveau fédéral, ce sont les actions à développer auprès des jeunes.

Les clubs peuvent déposer un projet en adéquation avec le projet fédéral pour prétendre à des subventions. Une commission nationale étudiera les demandes. La fédération analysera chaque demande.

Les démarches ont à entreprendre via la plateforme <https://lecompteasso.associations.gouv.fr>  
Ça sera la seule manière de demander une subvention.

M. William Geoffray est le contact à la fédération : [wgeoffray@ffkarate.fr](mailto:wgeoffray@ffkarate.fr)

M. Picard insiste sur les priorités de formation des enseignants et des jeunes et impulse une réflexion aux clubs sur des actions prioritaires.

- le développement de la pratique à destination des publics jeunes, notamment par l'organisation de compétitions d'animation pour les catégories concernées ;
- l'accompagnement à la formation tout au long de la vie, notamment par le biais des formations proposées au sein du catalogue de formations continues.

**Les objectifs** sont de se diversifier en proposant aussi bien des cours à des personnes pour faire du cardio, de la musculation, du self défense, etc.

Selon le Président, il ne faut pas se fermer sur la discipline elle-même.

Antoine Lecomte du KAM précise qu'il a proposé des cours différents ce qui a permis de faire venir plus d'adhérents.

Franck Picard affirme que la stratégie du KAM peut impulser ce développement pour d'autres clubs.

## Formation continue

*3 thèmes*

*21 formations proposées*

### La Technique :

- karaté combat sportif
- karaté Kata sportif
- Body karaté
- Karaté Mix

### Les Publics :

- Baby karaté
- Karaté Scolaire
- Karaté UNSS
- Para-Karaté
- Karaté Carcéral

### La Santé :

- Karaté Santé Module 1
- Karaté Santé Module Spécifique « Karaté après cancer »
- Stage Experts Karaté Santé et DA



# COMITE DEPARTEMENTAL de CÔTE d'OR de KARATE et Disciplines Associées

---

M. Picard compare les chiffres des comptes rendus d'activité envoyés à la fédération.

2017-2018 : 41% de dossiers complets sont envoyés à la fédé

2018-2019 : 57%.

## Rapport du trésorier

**Monique Yazzourh, trésorière, présente le compte d'exploitation 2018/2019.**

Le CODIR a mis en place deux commissions : une au mois de juin pour effectuer un bilan comptable et une en septembre pour lancer la saison sportive.

L'objectif est que 50% du budget soit alloué aux manifestations sportives et au championnat.

Un autre principe a été adopté en CODIR : élaborer des fiches « action » et fiche « note de frais » pour chaque manifestation.

Aucune action n'est engagée si le Président n'a pas validé la fiche action.

Monique Yazzourh constate qu'à cette date le département a récolté 480 euros de contributions volontaires.

**Recettes : 23552,80 €**

**Dépenses : 21380,00 €**

M. Ravassaud précise que la ZID est déficitaire au passage de grades.

Il invite les clubs à participer plus activement aux actions du département.

***Soumis au vote, le compte d'exploitation 2018 / 2019 est approuvé à l'unanimité***

## Présentation et approbation du budget prévisionnel 2019/2020

La trésorière travaille sur un budget de 21550 euros.

Laurent Brulé, membre du comité directeur commissionné aux grades, précise que pour les PDG, le budget est uniquement le déplacement des juges.

Seuls 3 clubs du Krav Maga interviennent avec des juges qui viennent de plus en plus loin donc les frais de déplacements vont être importants.

**Recettes : 21550,00**

**Dépenses : 21550,00**

Une aide exceptionnelle pour la section scolaire karate du collège Clos de Pouilly a Dijon a été budgétisée. Charles Simon précise que la section karate du Clos de Pouilly (kata combat) qui dépend de l'ASPTT comprend 9 athlètes a besoin d'une subvention de 500 euros.

Le fonctionnement s'élève à 4500 euros l'année.

M. Picard souhaite encourager ces structures et les pérenniser.



# COMITE DEPARTEMENTAL de CÔTE d'OR de KARATE et Disciplines Associées

---

Les passeports rapportent 20 euros à la fédération et 5 euros au département. Ce dernier est en charge de les commander à la fédération et de les vendre aux clubs.

Monique Yazzourh propose à chaque club d'anticiper pour les commandes.

M. Picard demande aux clubs de faire un stock.

Marion Guinot, Présidente du Beaune Karaté club, demande ce qu'il en est pour la date de délivrance.

Le président précise que le département se charge de l'homologation mais ne vaut pas droit de date de délivrance.

Monique Yazzourh annonce l'arrivée de la mise en place du compte Paypal.

Franck Picard annonce une demande de service civique envoyée le 7 novembre en cours de traitement.

Soumis au vote, le budget est approuvé à l'unanimité

## Bilan de la saison 2018-2019 par le DTD, Antonio Fois.

Antonio Fois indique que la fédération a demandé la mise en place d'un dispositif de coaching pour faciliter le lien entre le combattant, l'entraîneur et l'arbitre. Antonio Fois a proposé de mettre des jeunes pour coacher les jeunes Pupilles Minimes et Benjamins. Création de la catégorie jeune coach est acceptée au niveau national.

L'idée est d'impliquer la jeunesse au niveau du département avec un groupe d'entraîneurs jeunes, et de diffuser des actions d'arbitrage dans les clubs.

Franck Picard précise l'arrivée d'une nouvelle catégorie de poids chez cadets et cadettes.

Concernant l'inscription aux compétitions, le Président indique que les comptes d'inscriptions aux compétitions sont rattachés au compte bancaire du club.

Franck Picard demande de faire attention au délai. Il précise qu'il n'y aura pas d'inscription sur place. Les inscriptions seront d'ici peu activées par Nathalie Pinardin, membre de la commission sportive.

Le Président souligne que les droits d'entrée sur les compétitions départementales, ZID, ligue et nationales sont payants.

Franck Picard indique que les trois compétitions qualificatives sont les championnats du département, de la ZID et de la ligue.

Il rappelle les présidents de clubs et entraîneurs à penser aux protections sur les compétitions (pas de ceinture sous les plastrons) ainsi que les documents nécessaires.

Pour les Disciplines Associées, le département n'a pas vocation prioritaire à s'en occuper directement, mais par l'intermédiaire des ligues.

Antonio Fois indique vouloir développer une compétition jeunes pour les premières années de licence PMB.

Il appelle qu'il faut au minimum deux années de licence pour s'inscrire au championnat.

M. Picard souhaite que cette année au championnat, les sportifs fassent un maximum de combats.

La journée se terminera dans les temps en fonction du volume du corps arbitrale.

Le Président fixe pour objectif une personne et un arbitre par club.

Antoine Lecomte, président du Karaté Arts Martiaux, indique qu'il faut bien rappeler au candidat la différence lors de l'inscription au passage de grade entre karate contact ou karate full contact.



# COMITE DEPARTEMENTAL de CÔTE d'OR de KARATE et Disciplines Associées

---

Alain Morlot, trésorier de la ZID prend la parole pour les clubs qui n'ont pas payé la cotisation fédérale.

## ***Passage de grade***

Laurent Brulé prend la parole.

En février se sont succédés 28 candidats et 46 en juin. Il remercie le travail de tous les clubs. Il mentionne un résultat de 85% de réussite avec des juges qui viennent de tous les clubs.

Lors d'un gros passage comme en juin, les candidats étaient âgés de de 14 à 65 ans.

## **Arbitrage**

Franck Picard excuse Alexis Depee en compétition ce jour.

Il fixe comme objectif d'avoir en Côte d'Or un groupe de jeunes arbitres au niveau national.

En Bourgogne 4 jeunes arbitres sont lancés pour le concours jeune kumite, seulement en Saône-et-Loire, donc cette partie est à travailler. Il fixe l'objectif d'un par club.

Les nouveautés au niveau de l'arbitrage sont :

« La moindre perte d'équilibre.

L'exécution d'un mouvement incorrect ou incomplet (à cet effet l'inclinaison pour saluer sera aussi considérée comme un mouvement du kata),

Des mouvements asynchrones, comme l'exécution d'une technique avant que la transition corporelle ne soit complète ou, dans le cas de kata par équipes la non-exécution d'un mouvement simultanément.

L'utilisation de signaux audibles (d'une autre personne, y compris les membres de l'équipe), comme frapper des pieds au sol ou des poings sur le karaté-gi et les respirations sonores, ainsi que la théâtralisation, seront pénalisés par les juges.

La ceinture qui se dénoue et qui descend sous les hanches pendant l'exécution.

Perdre du temps, par des déplacements prolongés, des inclinaisons excessives ou des pauses trop longues avant le début de l'exécution d'un mouvement.

Distraire les Juges en bougeant pendant l'exécution de l'adversaire.

Causer des blessures par une technique non contrôlée pendant le Bunkai. »

Les objectifs du CDK sont :

- 1 arbitre jeune par club pour le Championnat CDK
- 1 école d'arbitrage jeune
- stages dans les clubs

Le Président fait un point sur les formalités administratives

- Obligation de sécurité sur les compétitions
- Modifications statutaires
- Dispositifs URSSAF : Franchise et assiette forfaitaire
- Bulletin de paie pour les arbitres
- Le certificat médical



## COMITE DEPARTEMENTAL de CÔTE d'OR de KARATE et Disciplines Associées

---

### TQO

Le Président précise que le TQO est la volonté de refaire un Bercy 2012. Un bus sera pris en charge par le département avec un arrêt à Pouilly pour prendre en charge le nord du département.

L'Assemblée s'accorde pour la journée du samedi (kata et combat).

Nicolas Néant indique qu'un document sera envoyé à chaque club.

Le président clôture la séance à 12h05, souhaite une excellente saison aux présidents de clubs et invite l'assemblée à un moment de convivialité.

Le secrétaire général

Nicolas NEANT

Le président

Franck PICARD